

Vu la liste des missions notifiées quelle que soit la fonction du collaborateur dans l'entreprise, on peut s'inquiéter des évaluations qui seront pratiquées demain:

- Pour évaluer en conséquence le conseiller dans son emploi
- Pour sanctionner ou non les tâches non réalisées en particulier pour les managers
- Pour reconnaître des tâches spécifiques effectuées par les collaborateurs

Déjà que le bilan de celles de cette année n'est pas des plus heureux !

Des Supers Héros !

Mais oui croyez le, nous le sommes tous. Cette liste est tellement exhaustive que nous ne pourrions qu'avoir une haute estime de nous même, à défaut d'avoir celle de notre Direction ;

Cela, au moins nous fera tous du bien !

L'identité des métiers :

Un responsable d'équipe «débutant» de la filière logistique est en classe 4, alors que sur la filière retraite ils sont au minimum en classe 5, quelle équité !

Nos collègues de la Gestion Des Actifs ou de l'Interlocution, aux missions très exhaustives et bien différentes de celles du conseiller liquidateur, ne « méritent » t-ils pas leur propre fiche d'emploi ?

Une seule et même fiche pour ces 3 emplois ! **Bien pratique pour ne pas compliquer les mobilités et le transfert de missions !**

De l'intégration de la relation client :

La belle mission type intégrée dans toutes les fiches emploi :

« Valoriser et promouvoir les services et produits du groupe »

Aucun dimensionnement du « service prospection » selon la filière d'appartenance. On ne différencie pas le niveau conseil, du commercial pur.

Un conseiller clientèle ou commercial a forcément plus besoin de connaître les produits du Groupe qu'un conseiller particulier non ?

De l'importance des tâches :

Tout est prioritaire, tout est activité dominante.

On ne distingue plus le cœur de métier.

Pas utile non plus de séparer des tâches dites ponctuelles, de celles récurrentes...

On l'avait déjà remarqué au quotidien non...

L'UNSA a essayé

Le 12 janvier dernier la CGT vous a expliqué les raisons de son « boycott », à cette réunion d'information sur les fiches emplois.

Nous avons essayé de ne pas baisser les bras, d'exprimer ce qui nous choquait en assistant encore à celle-ci. C'est un constat d'échec pour nous.

Que la Direction ne se vante pas d'avoir travaillé avec les partenaires sociaux sur ce sujet, c'est loin d'être le cas.

Avoir les mains liées, ce n'est pas notre conception de la relation sociale